

CONTEXTE ET ORIENTATIONS DU DISTRIBUTEUR

**Présentation par André Boulanger
Président Hydro-Québec Distribution**

***R-3492-2002 : Demande relative à la détermination du
coût du service du Distributeur et à la
modification des tarifs – Phase 2***

HQD-13, Document 1

OBJECTIF DE LA PHASE 2

- Régularisation de la situation financière du Distributeur**
en :
 - 1. Faisant reconnaître le coût de service du Distributeur pour l'année témoin projetée 2004**
 - 2. Demandant l'approbation par la Régie du principe d'un compte de frais reportés pour l'alimentation des clients du tarif BT**
 - 3. Soumettant deux hausses tarifaires**

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU DISTRIBUTEUR 2004 - 2008

- 1. Assurer un approvisionnement en électricité suffisant pour répondre à la demande de la clientèle du Québec**
- 2. Mettre en valeur le leadership d'Hydro-Québec dans le domaine de l'efficacité énergétique**
- 3. Offrir aux clients québécois un service de qualité et fiable**
- 4. Atteindre en 2004 le rendement autorisé par la Régie et le maintenir par la suite**

ATTEINTE DU RENDEMENT AUTORISÉ EN 2004

Deux leviers :

- 1. Contrôle serré des coûts**
- 2. Demande de hausses tarifaires**

1. CONTRÔLE SERRÉ DES COÛTS

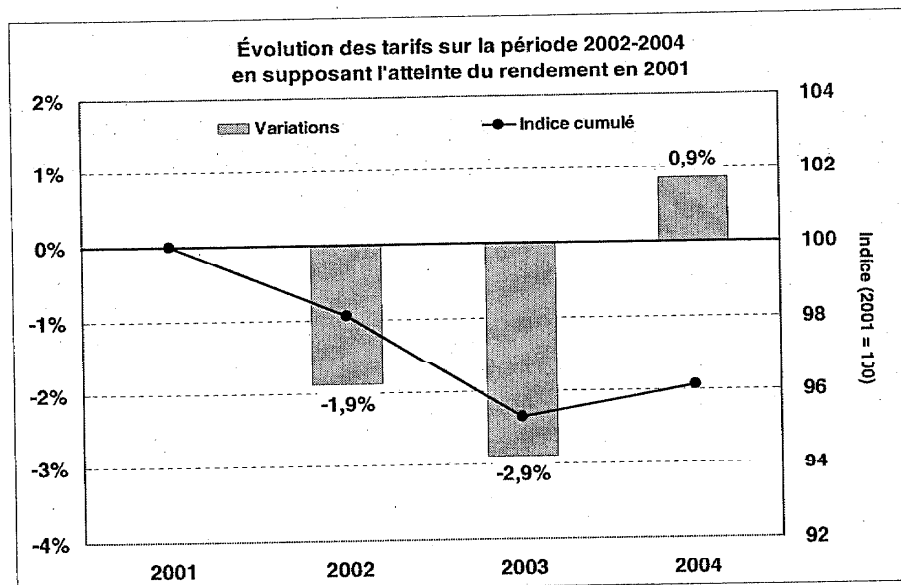
	2001	2002	2003	2004	Croissance annuelle moyenne 2001-2004	Quote-part des coûts	Croissance pondérée
COMPOSANTES DU REVENUS REQUIS							
Coûts hors du contrôle direct du Distributeur	7 173,7	7 226,2	7 442,1	7 573,8	1,8%	83,3%	1,4%
Achats d'électricité	4 099,3	4 224,6	4 487,9	4 594,1	3,9%		1,3%
Service de transport	2 313,0	2 313,0	2 313,0	2 313,0	-		
Coût du capital	799,2	736,8	691,1	690,9	-4,7%		0,1%
Éléments exceptionnels	-37,8	-48,2	-49,9	-24,1	13,9%		
Coûts sous le contrôle direct du Distributeur	1 427,7	1 495,0	1 482,6	1 482,6	1,3%	16,7%	0,3%
Charges d'exploitation	950,6	983,7	971,4	971,4	0,7%		
Autres charges	547,4	564,5	562,4	563,1	0,9%		
Facturation externe émise	70,3	53,2	-51,3	-52,0	9,6%		
REVENUS REQUIS DU DISTRIBUTEUR	8 601,4	8 721,2	8 924,7	9 056,4	1,7%	100,0%	1,7%

1. CONTRÔLE SERRÉ DES COÛTS

- Mai 1998 : derniers ajustements des tarifs d'Hydro-Québec
- Sur la période du gel des tarifs :
 1. Amélioration de la qualité du service et du niveau de satisfaction de la clientèle sans hausse tarifaire
 2. Réduction du déficit

	2001	2002	2003	2004	Croissance annuelle moyenne 2001-2004
REVENUS REQUIS DU DISTRIBUTEUR	8 601,4	8 721,2	8 924,7	9 056,4	1,7%
REVENUS DES VENTES AVANT HAUSSES TARIFAIRES	7 796,6	8 066,5	8 499,8	8 563,1	3,2%
DÉFICIT AVANT HAUSSES TARIFAIRES	-804,8	-654,7	-424,9	-493,3	-15,1%

1. CONTRÔLE SERRÉ DES COÛTS



2. PROPOSITION TARIFAIRE

- Atteinte possible du rendement autorisé dès 2004 :
 1. Augmentation de la performance financière du Distributeur résultant des efforts pendant le gel tarifaire
 2. Décret 817-2003
- Proposition de deux hausses
 - Hausse de 3 % dans les quinze jours suivant une décision de la Régie
 - Hausse de 2,9 % au 1er avril 2004

2. STRATÉGIE TARIFAIRE ET POSITIONNEMENT FACE AU TARIF BT

- Maintien du tarif bi-énergie BT à court terme
- Coût d'approvisionnement de 7,3 ¢/kWh plus les pertes
- Demande de création d'un compte de frais reportés afin d'étaler dans le temps une demande ponctuelle

2. STRATÉGIE TARIFAIRE ET CLIENTS LES PLUS DÉMUNIS

- Poursuite de la mise en place de nouvelles pratiques d'affaires et de moyens pour venir en aide aux clients à très faible revenu
- Dans le cadre de la phase 3 du dossier tarifaire, proposition de modulation de tarif contribuant à un meilleur signal de prix et à minimiser l'impact de la hausse sur les clients à plus faible consommation